



Maison de
l'Elevage
Tarn

Nos Réf. : AJM/ : n°2020-099

Objet : Formation « Intégrer un chien de protection dans son troupeau »

Albi, le 21 février 2020

Madame, Monsieur,

La Maison de l'Elevage vous propose une formation :

« Intégrer un chien de protection dans son troupeau »
Les jeudis 20 et 27 mars de 9h30 à 17h

Celle-ci sera réalisée avec l'intervention de **Bruno THIRION**, éleveur et spécialiste IDELE des chiens de protection. Sur une durée de deux jours, cette formation est basée sur de nombreux travaux pratiques en fermes et aura lieu à 2 endroits différents :

Le jeudi 20 mars rdv salle de la communauté de commune à Alban (1 rue du sénateur Boularan).

Le jeudi 27 mars rdv à la mairie de Dougne (2 place Bugis).

Vous trouverez le programme détaillé au verso de ce courrier. Ces journées sont proposées dans le cadre du groupe de travail tarnais sur la protection des troupeaux, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, et l'ADEART.

Si vous êtes intéressés, merci de valider votre présence en nous retournant le bulletin d'inscription ci-dessous, ou en vous inscrivant par téléphone au 05.63.48.83.16 avant le 9 mars.

L'organisation de cette formation sera assurée par la Maison de l'Elevage avec la participation financière de VIVEA. Elle est gratuite pour les agriculteurs et les conjoints cotisants à jour de leur contribution VIVEA. Seule une participation de 15 € sera demandée pour chaque repas.

Dans l'attente de vous retrouver, recevez Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Julie METIVIER
Responsable Filière Ovine



Bulletin d'inscription « Intégrer un chien de protection dans son troupeau » le 20 et 27 mars 2020

A retourner à la Maison de l'Elevage avant le 09 mars accompagné d'un chèque de 30 € (2 repas)

NOM - Prénom :

N° exploitation :

Téléphone portable :

Adresse Mail :

Fait à Le

Signature

MAISON DE L'ELEVAGE - EDE DU TARN

96 rue des Agriculteurs - La Milliasolle - BP 102 - 81003 ALBI CEDEX

Tél : 05 63 48 83 20 Fax : 05 63 48 83 13 Email : accueil@elevage-tarn.fr

Association loi 1901 - siret 409 058 765 00010 - APE 0142Z - Agréée en qualité d'EDE par le Ministère de l'Agriculture

Intégrer un chien de protection dans son troupeau

Pour optimiser la mise en place d'un ou plusieurs chiens de protection

> Objectifs :

- Etre capable de mieux comprendre le rôle et le comportement d'un chien de protection
- Réussir l'introduction du chien dans le troupeau et le gérer au quotidien
- Apprécier la qualité de la protection d'un chien.

> Durée :

2 jours

> Intervenant :

Bruno THIRION
Eleveur et spécialiste IDELE

> Contact :

Anne-Julie METIVIER
Maison de l'Élevage du Tarn
05.63.48.83.16

Programme

Journée 1 : le 20 mars à Alban

- Matinée en salle :
La place du chien de protection dans le troupeau. La différence avec le chien de conduite.
Les phases de la protection : alerte, dissuasion, action.
Les points fondamentaux à respecter pour l'introduction d'un CPT (chronologie, choix du lot d'animaux, du lieu,...)
- Après midi en ferme :
Observation de chien : évaluation du niveau d'imprégnation et de fixation au troupeau.

Journée 2 : le 27 mars à Dourgne

- Matinée en salle :
La qualification des traits de caractères du CPT.
Le niveau de qualité des différents paramètres de protection.
Les réponses pour rectifier des dérives de comportements.
- Après midi en fermes :
Observation de chien : évaluation du niveau d'imprégnation et de fixation au troupeau.



Cette formation est proposée dans le cadre du groupe de travail tarnais sur la protection des troupeaux, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, et l'ADEART.